

LA FORMATION DES SPÉCIALISTES D'AFFAIRES MUSULMANES

Le brevet de hautes études d'administration musulmane

Lorsque le président du conseil des ministres a signé, le 30 novembre 1936, un décret préparé par les ministres des affaires étrangères, des colonies, de la guerre, de l'intérieur et de l'instruction publique, pour instituer un brevet de hautes études d'administration musulmane, les mauvaises langues, promptes à la critique, n'ont pas manqué de dire : « La France va donc avoir une école de plus ! »

La mode est, en effet, depuis quelques années aux créations d'enseignement et d'étude qui réunissent des spécialistes de formations diverses. Nous avons vu, par exemple, apparaître successivement pour la Guerre et la Marine des centres de hautes études militaires et navales, un centre d'étude de la défense nationale, etc. La collaboration des armes et des ministères est à l'ordre du jour. Le centre de préparation au brevet de hautes études d'administration musulmane, tout modeste qu'il fût, naissait donc à son heure comme une petite plante fragile dans une administration touffue. Le grain, en terre depuis longtemps, venait de germer dans un climat favorable.

Plutôt que d'expliquer pourquoi cette création a attendu, pour voir le jour, la période d'intense activité législative de l'automne 1936, je voudrais chercher, au contraire, à découvrir pour quelles raisons il a fallu attendre si longtemps une naissance désirée.

La plus évidente des causes de ce retard est avant tout le particularisme, si longtemps bien-faisant, qui a présidé au développement de notre œuvre coloniale en pays d'Islam. Il suffit de rappeler ici que la Mauritanie, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et le Levant sont administrés par trois ministères différents, et que chacune de ces possessions bénéficie, sauf le Maroc et la Tunisie, d'un régime constitutionnel différent. De dire aussi qu'entre nos cadres de contrôleurs civils de Tunisie et du Maroc, il n'existe pas d'unité, et que l'Algérie défend encore âprement le recrutement de ses administrateurs de commune mixte sur son territoire même. Les fonctionnaires français, quelle que soit leur communauté d'origine et de formation intellectuelle, se laissent absorber par les corps administratifs puissants auxquels ils appartiennent. Ils examinent les mêmes événements, à « l'algérienne », à la « marocaine », d'une manière différente. Les règlements douaniers inégaux, les servitudes internationales variables, soulignent encore les différences d'esprit. On aurait presque pu admettre, si nous avions été seuls à agir, dans ces vieilles provinces du monde islamique ou du continent noir, qu'il se serait constitué peu à peu, avec notre consentement, des nations distinctes à l'intérieur des États que nous avons fondés et

dont nous avons artificiellement défini les frontières. Entre ces pays « indépendants les uns des autres », les différences n'auraient pas été, avec le temps, beaucoup plus grandes que celles qui se sont formées en Amérique latine, par le démembrement de la souveraineté espagnole.

Rappelons que les efforts faits jusqu'à ces dernières années pour rapprocher les points de vue, unifier les méthodes, concilier les intérêts, n'ont pas toujours été couronnés de succès. Les conférences nord-africaines ont été peu à peu abandonnées ; le Haut-comité méditerranéen a été longtemps en sommeil. Un sous-secrétariat à l'Afrique du Nord, projeté en juin 1936, s'est mué en sous-secrétariat aux affaires étrangères, dépourvu d'autorité sur l'Algérie. Entre un ministère de l'Afrique du Nord et celui d'une France d'outre-mer, comprenant ou non l'Algérie et le Levant, l'opinion coloniale hésite, s'interroge et attend.

Mais nous ne sommes pas seuls. Trente millions de sujets français sur les rives méridionales de la Méditerranée, au Soudan, au Sénégal, viennent soudain apporter aux discussions, jusqu'alors académiques des spécialistes, le bruit de leurs voix. Et celles-ci ne sont pas toujours paisibles et patientes. C'est tout d'abord le cri de tous les habitants de ces confins du Sud qui dans le Sous, le Tafilalet, les territoires désertiques d'Algérie et de Tunisie, meurent de faim à la suite d'une longue période de sécheresse. Leurs plaintes tragiques nous révèlent d'un seul coup que la population de l'Afrique du Nord tout entière, et en particulier celle des territoires voisins du désert, est, grâce à nos efforts d'hygiène et de prophylaxie, en augmentation très rapide. Il y a trop de bouches à nourrir pour des ressources trop faibles.

C'est aussi le cri d'angoisse de tous les artisans qui à Alep, Hama, Homs, Tunis, Kairouan, Tlemcen, Fès, Meknès, Marrakech, nous clament leur détresse. Malgré tous nos efforts de protection les vieux métiers des villes d'Islam se meurent. Et les villes s'agitent, prêtant l'oreille aux excitations de révolte.

Tous les savants du monde arabe prononcent la même formule en même temps : « Sauvons l'étude de notre langue ! ». Et, tandis que la vieille langue sacrée s'assouplit en Orient et se prête de mieux en mieux aux usages de la vie moderne, tandis que l'Égypte organise dans ses innombrables villages un enseignement élémentaire obligatoire confié à des chikhs, les médersas privées se multiplient en Tunisie, puis en Algérie et au Maroc.

Dans le vacarme déjà confus des appels et des adjurations, nous entendons d'autres voix encore. Celle des crieurs de journaux, toujours plus nombreux qui propagent dans les plus

petites villes de Syrie ou d'Algérie, les gazettes arabes, imprimées au Caire ou inspirées des feuilles d'Égypte. Les nouvelles apportées, les idées répandues atteignent le Soudan, Saint-Louis-du-Sénégal. En même temps retentissent les chœurs des scouts arabes. Les hymnes qu'ils chantent à Tunis, dans la rue, en rentrant le dimanche soir de la campagne dans un car loué par eux, sont ceux qui retentissent le vendredi soir dans les souks de Damas. Les étudiants d'Afrique du Nord tiennent leurs congrès, non sans obéir parfois aux mots d'ordres de chefs occultes et vénérés qui siègent à Lausanne.

Les nouvelles circulent, colportées de bouche en bouche, qui trouvent leur origine en Italie ou en Allemagne, sur la guerre qui vient, sur la puissance des armées nouvelles des États totalitaires. Elles sont identiques en Palestine, en Égypte, en Tunisie et au Maroc.

Les mêmes croix gammées tracées de nuit par des gamins à gage couvrent les murs des villes d'Islam pour exprimer la haine contre un ennemi commun, le Juif. L'écho des discordes de Jérusalem retentit à Constantine et à Sétif. On en perçoit le bruit en même temps à Rabat ou à Casablanca.

Enfin tous les étudiants musulmans, venus de tous les pays de la Méditerranée à Paris, pour acquérir la science, **entrent en contact**. Ils réfléchissent en même temps aux mêmes problèmes politiques et culturels. Pendant ce temps nos administrations de Tunis, d'Algérie et du Maroc voient se créer des syndicats indigènes qu'elles s'efforcent, non sans peine, de maintenir dans les limites tracées en France aux organisations ouvrières.

Rien de tout cela ne s'accorde avec l'existence paisible des états coloniaux que nous avons connus jusqu'en 1925. Tous ces faits étonnent nos anciens qui ont acquis leur solide expérience dans un monde stable et bien administré. Que faire en présence de ces difficultés, de ces problèmes nouveaux? S'adapter, assurément. Étudier la cause des malaises, trouver des remèdes. Chaque État s'y emploie d'ailleurs mais sans consulter le voisin. Chaque administration s'efforce, à elle seule, à mettre au point des réglementations nouvelles. Chacun organise son service de presse arabe et traduit par ses propres moyens, les mêmes journaux d'Égypte. Les mêmes tâtonnements s'observent dans la lutte contre la misère, contre l'usure, contre le chômage et l'artisanat, contre l'agitation des villes. Et l'on ne se communique les résultats acquis ici ou là qu'au hasard des rencontres individuelles. Mais les incidents qui se multiplient nous démontrent l'ampleur des forces sociales qui travaillent et font fermenter la pâte humaine.

C'est qu'en effet le monde arabe tout entier se trouve agité. Les mouvements politiques et sociaux dont nous supportons les conséquences prennent souvent leur origine hors de notre domaine colonial. Les incidents d'Égypte, en novembre 1935, provoquent la rébellion en Syrie,

en janvier 1936. Elle gagne, de là, la Palestine quelques mois après. Le traité franco-syrien de septembre 1936 est passionnément commenté en Tunisie et réveille le Destour.

Que faire, pour remettre en ordre ce continement agité? Utiliser durement la force pour consolider l'autorité bafouée n'apporterait qu'un soulagement éphémère au malaise. Le mieux est de mettre en commun nos expériences et de coordonner nos efforts en les exerçant avec plus d'efficacité. C'est ce double programme que se trace le Gouvernement français au cours de l'année 1936 : il réorganise et consolide le Haut comité méditerranéen et prépare la formation d'un nouveau cadre de spécialistes d'affaires indigènes.

* * *

Ce n'est pas par hasard qu'une commission interministérielle se réunit alors et étudie avec le concours d'experts éminents, les statuts d'un nouveau séminaire. Celui-ci doit nous donner, d'ici à quelques années, « des équipes » éprouvées, réclamées chaque jour par les hommes d'expérience qui dirigent nos services d'affaires indigènes et politiques.

Lyautey, qui peut-être ne connaissait pas, *de science livresque*, le monde arabe moderne dans tous ses détails, a merveilleusement senti ce qu'était la civilisation islamique, ses ressources, ses réactions spécifiques, son émotivité profonde, son orgueil et ses faiblesses.

Seul aussi, parmi les grands chefs coloniaux de l'après-guerre, il a su distinguer avec cette extraordinaire pénétration qui était la sienne, l'importance du problème de la jeunesse orientale.

Plus que tout autre enfin, il a su s'élever au-dessus de ce qu'il appelait les querelles de bouton. La vanité du conflit éternel entre civils et militaires, diplomates et administratifs, hommes de droite et hommes de gauche, apparaissait à tous ceux qui servaient alors au Maroc d'une manière si évidente, que je ne me souviens pas, lorsque Lyautey était à notre tête, avoir jamais trouvé ces ferments dissolvants. Chacun sait que ce qui comptait pour lui, c'était l'équipe, le groupe dans lequel sont mis en commun les efforts. Ceux-ci sont accomplis par des hommes qui ne tiennent pas compte, avant tout, de l'origine et des diplômes, mais des aptitudes naturelles et de la « vocation ». L'aspect humain des problèmes l'emportait toujours, dans l'esprit du Maréchal. Plus que tout autre, acharné à construire, à fonder des institutions, le créateur du Maroc savait que celles-ci sont faites pour les hommes et non pas l'inverse. S'il eût été encore parmi nous, nul doute qu'il eût trouvé, depuis longtemps déjà, le moyen de concilier nos particularismes, dans ce qu'ils ont de légitime et même de nécessaire, avec l'intérêt général de l'Empire, et d'accorder l'universalité de la culture nationale avec celle de la civilisation islamique.

Pour nous qui avons le privilège d'avoir acquis notre expérience dans cette période d'heureuse réussite du Maroc, qui avons retiré du spectacle de ces belles années la certitude que le succès couronne les efforts lorsqu'ils sont entrepris dans une foi commune, avec une vision claire des grands intérêts humains en présence, il restait à tirer la leçon assez simple qui se dégageait des difficultés présentes.

Mettre en commun les expériences, préparer la coordination des efforts de l'avenir, ne pouvait être l'œuvre d'un homme, d'une administration, d'une école. Il fallait susciter partout de « nouvelles équipes » animées d'un même esprit, participant aux mêmes enseignements, mais capables par la valeur individuelle de leurs membres, de s'élever au-dessus des « vues de clocher », de s'entraider d'un pays à l'autre, de se relayer au besoin. Il fallait, dans une union étroite des hommes d'action et des hommes d'étude, des administrateurs et des chefs militaires, des magistrats et des économistes, préparer les conditions dans lesquelles la France arrivera à préserver son œuvre séculaire. C'est à ce groupe que nous devons confier la tâche d'élaborer peu à peu, par l'effort de tous, une doctrine coloniale plus souple et plus humaine, qui tînt compte des réalités nouvelles. Apparaissent alors des chefs, capables de diriger ces équipes en formation, aucun problème ne pourra plus se poser, dont la solution dépassera alors nos forces et rebutera notre foi dans l'avenir.

*
* *

Le premier résultat de l'action est généralement de susciter la critique. Ce n'est que plus tard que le succès vient démontrer aux incrédules la valeur des plans conçus dans la réflexion. Les objections, nous le savons, n'ont pas manqué de se multiplier en Afrique du Nord, dès que le projet du brevet de hautes études d'administration musulmane y a été connu. Les critiques, est-il nécessaire de le dire, avaient été, par avance, examinées par les experts eux-mêmes, et ils avaient cherché à éviter de les mériter.

Puisqu'il s'agissait d'assurer la formation d'une élite de spécialistes appartenant à divers départements, à divers groupements coloniaux, la première difficulté à surmonter était de désigner la haute autorité qui assurerait la charge de l'organisation nouvelle. Le choix était évidemment limité : le ministère des Affaires étrangères était exclu pour tenir compte de l'égal prestige des autres départements. On pouvait aussi envisager un rattachement à la présidence du conseil. Mais l'organisation du Haut comité méditerranéen y était encore trop récente ; on eut pu ainsi accréditer outre-mer l'idée fautive d'une centralisation excessive, de la formation d'un personnel soustrait à l'autorité des gouvernements locaux, éveillant ainsi de légitimes susceptibilités. Le rattachement à l'École des langues orientales vivantes eut donné le soupçon d'une spécialisation linguistique trop étroite. Au con-

traire, en faisant appel à la haute autorité de l'Université de Paris, génératrice des grandes institutions d'études sociales, économiques, orientalistes, protectrice de tant d'instituts à l'étranger, on évitait toutes ces difficultés. On s'assurait, en outre, d'une atmosphère de réussite et de libéralisme qui, dans toute l'Europe, confère aux études supérieures faites à Paris un prestige dont l'abaissement intellectuel des « pays de servitude » accroît chaque jour le prix.

On risquait en invoquant la tutelle de l'Université, par contre, un autre reproche : celui d'accentuer le caractère scolaire de l'institution. On pouvait laisser croire qu'on allait, par ce diplôme nouveau, renforcer encore la puissance d'un « mandarinat scientifique » qui serait néfaste aux yeux des hommes d'action si son inutilité n'entraînait à leurs yeux une sorte d'excuse méprisante. N'allait-on pas instituer un concours avec un programme, dont l'étude favoriserait les forts en thème ? A cette sorte d'« École de guerre » pour administrateurs des pays d'outre-mer, n'allait-on imposer une studieuse préparation ? La solution fut trouvée en prenant exemple sur les dispositions prévues pour le concours d'admission à l'École supérieure de guerre navale : la simple présentation d'un mémoire qui permet de juger de la valeur des candidats. Il fut décidé de laisser le sujet traité à leur libre choix dans le domaine immense de la vie politique, économique ou sociale des indigènes. Cette épreuve permet à chacun de donner la mesure de son expérience personnelle. Lors de l'examen oral, la soutenance de cette petite thèse doit rendre plus facile la sélection des candidats.

Le choix de l'élite administrative réservée aux fonctions politiques les plus délicates ne peut, d'autre part, être l'œuvre exclusive d'une commission. *Sic vos, non vobis...* Il s'agit avant tout de préparer, pour chacun des gouvernements ou des départements intéressés, ses équipes nouvelles. C'est dire qu'aux mérites individuels, appréciés par le jury en tenant compte de la science, des qualités de jugement et d'expérience, doivent s'ajouter, pour une égale valeur, les notes professionnelles données par les autorités les plus directement intéressées.

Enfin, les connaissances de langues orientales qui sont la condition indispensable de tout perfectionnement ultérieur, doivent entrer en ligne de compte. Ajoutons que la commission d'examen a, dès le début, manifesté son intention de faire, pendant les premières années de l'institution, une large confiance aux candidats formés de longue date à la pratique des affaires orientales, mais que les charges de leurs services ont malheureusement amené à négliger la pratique de l'arabe. L'effort personnel qui leur est demandé par la suite doit combler cette lacune de leur formation. Ce serait, en effet, une véritable injustice, et une maladresse, que d'écarter à l'origine, au bénéfice de candidats plus jeunes et plus brillants, des administrateurs pleins d'expérience et appelés à occuper les premiers

les postes de direction. Au contraire, avec le temps, la sélection faite par le jury tiendra un compte toujours plus grand de l'épreuve de langue, dont la rigueur ira croissant.

Une difficulté sérieuse se présentait enfin. Comment grouper en France, instruire de toutes les nouveautés de l'Islam moderne en travail, former à des méthodes plus souples, des administrateurs civils et militaires venus de toutes nos possessions musulmanes d'outre-mer, sans désorganiser les services ?

La solution choisie ; celle d'un stage de trois mois à Paris complété par des travaux personnels exécutés par les administrateurs pendant deux ans, en les maintenant dans l'exercice de leurs fonctions, essaie d'éviter l'écueil d'une entreprise trop ambitieuse. Comment pourrait-on d'ailleurs sérieusement songer à replacer « sur les bancs de l'Université » pendant un an des hommes d'expérience, ayant pour la plupart entre trente et quarante ans, sans altérer à l'origine le caractère pratique des études et inspirer aux meilleurs et aux plus actifs un juste dégoût ?

* * *

Ainsi établis dans leurs grandes lignes les principes de cette formation nouvelle, il restait à passer à l'application. L'épreuve de l'institution a pu être faite au printemps dernier et nous voudrions en dégager ici les résultats et les enseignements.

Bien que le concours ait été improvisé, soixante-cinq candidats se sont présentés, dix-sept ont été admis. Neuf civils parmi lesquels trois contrôleurs civils du Maroc et de Tunisie, un universitaire, quatre administrateurs de commune mixte d'Algérie, un conseiller à l'Intérieur près de l'Etat de Syrie. Un conseiller aux finances du Liban, un conseiller juridique de l'Etat de Syrie n'avaient pu rejoindre à temps. Huit militaires, tous officiers d'affaires indigènes ou spécialistes d'études musulmanes, venus de Mauritanie, d'Algérie, de Tunisie et du Levant. L'équipe ainsi constituée a fait preuve, en raison même de sa diversité peut-être, d'une admirable camaraderie qui, peu à peu, a créé un esprit d'entente, de mutuelle compréhension favorable à la « mise en commun » des expériences.

L'effort exigé pendant trois mois était d'ailleurs considérable. Chaque jour, un spécialiste chargé de la direction des études, et un administrateur, au cours de deux séances de travail, exposaient un problème économique, social et politique. Une ample et féconde discussion s'ouvrait aussitôt qui confrontait les points de vue et permettait le plus souvent de dégager des conclusions pratiques de valeur.

Les notes de travail recueillies par le secrétariat dépassent trois mille pages. Les principaux sujets ont été abordés avec le souci de procéder toujours du simple au complexe, de mettre en évidence les influences de l'Orient sur l'Occident musulman, et de rapprocher les expériences administratives dans nos diverses possessions.

Parmi les principales questions traitées signalons : la vie des populations bédouines, la sédentarisation des nomades, la vie et l'évolution sociale et politique des berbères, les Etats d'Arabie ; la renaissance culturelle arabe, la presse orientale, les nationalismes d'Egypte, de Syrie, de Palestine, le problème juif, la politique britannique en Orient, la politique de la Turquie à l'égard de l'arabisme, la Lybie, le Destour tunisien, les mouvements politiques d'Algérie et du Maroc, la transformation de l'économie indigène dans nos diverses possessions, les coopératives, les méthodes de colonisation et de politique indigène en Afrique noire, aux Indes néerlandaises, etc.

D'autre part, des conférences et des séances pratiques de travail ont été organisées pour l'étude de la langue et des dialectes arabes, afin de mieux orienter chacun des administrateurs dans la voie qui lui convient, et le préparer à faire, pendant les deux années, l'effort indispensable à un véritable perfectionnement.

Un lien étroit sera gardé entre les administrateurs qui ont effectué leur stage à Paris, et le centre de préparation. Ils seront, par le secrétariat, tenus au courant des problèmes nouveaux qui se posent dans l'Islam et des publications importantes ; ils recevront tous les conseils utiles pour mieux diriger leurs recherches et leurs observations sur la société indigène, dont ils perçoivent chaque jour les réactions. Leur travail personnel de deux années se trouvera concrétisé par quelques monographies et par une sorte de petite thèse dans laquelle ils affirmeront au terme de cette période leur maîtrise des problèmes étudiés. Enfin, un stage d'une année accompli en d'autre pays placé sous l'autorité de la France, élargira leur horizon et les rendra plus aptes à devenir, en même temps que des fonctionnaires émérites des gouvernements auxquels ils appartiennent, les artisans de l'Empire français d'outre-mer.

* * *

Si la première année de travail du centre de préparation au brevet de hautes études d'administration musulmane nous a laissé à tous — « administrateurs » et directeurs d'études — le sentiment d'une réussite, n'en tirons pas vanité. Nos efforts eussent été moins résolus sans les encouragements que nous ont accordés le ministère des Affaires étrangères, le Gouvernement général de l'Algérie et la Résidence générale de France au Maroc, sans la confiance que nous a témoignée le Résident général de France à Tunis. Notre activité, de plus, serait sans fruit si elle ne devait tout d'abord avoir pour but de consolider et d'améliorer les résultats acquis.

Bien des perfectionnements restent, en effet, à apporter à l'institution. Tout d'abord renforcer le secrétariat, le transformer peu à peu, par l'effort de tous les membres des « nouvelles équipes » en un centre de documentation « à jour » où chacun des administrateurs puise le fruit d'un immense effort collectif d'information et d'étude.

Il nous faut aussi pousser sans cesse davantage l'analyse des problèmes politiques, économiques et sociaux qui se posent à nous de tous côtés, sans nous endormir dans la sécurité trompeuse de premières synthèses d'un caractère encore provisoire. D'autres concours nous seront d'ailleurs nécessaires, et l'appui bienveillant de M. le ministre des colonies nous les vaudra sans doute, pour étendre encore notre champ d'observation, en jetant les yeux sur les expériences coloniales extérieures au monde de l'Islam méditerranéen et africain. Nous comptons, pour y arriver, parvenir à créer prochainement, auprès de notre organisme, un centre d'études pratiques de colonisation comparée. L'élite de nos « administrateurs » pourra y entendre exposer les méthodes, les résultats et les difficultés de la politique coloniale dans le continent noir, aux Indes britanniques et aux Indes néerlandaises.

Le « mécanisme administratif » de l'institution devra sans doute être amélioré, sur certains points, en évitant par exemple la publication de la liste des admis par ordre de mérite, qui amène à établir entre les administrateurs des comparaisons sans fondement.

Les contacts si fructueux que prennent les administrateurs en stage à Paris avec l'Institut des études islamiques, l'École nationale des langues orientales vivantes, le centre d'études de politique étrangère, le secrétariat des « Entretiens sur les pays de civilisation arabe », pourront être multipliés et rendus plus fréquents.

Un danger est à éviter. Il faudra se garder, dans l'avenir, de transformer l'institution en école. Elle devra garder, pour demeurer fidèle à l'esprit qui a présidé à sa création, un caractère pragmatique et demeurer ce qu'elle est : un centre d'études pratiques. On s'abstiendra aussi d'y enseigner une doctrine. La seule règle qui doit présider à la formation de nos élites administratives en pays d'Islam, est en effet l'obligation d'étudier objectivement et impartialement la réalité, sans aucune préférence systématique pour telle ou telle formule, telle ou telle doctrine politique. Les principes fondamentaux d'action se dégageront d'eux-mêmes. Ils sont d'ailleurs fort simples, et ils ne tirent leur valeur que des qualités des hommes qui les appliquent.

Il conviendra certainement d'ouvrir à de nouvelles catégories de spécialistes l'accès au centre de préparation : officiers du ministère de l'air, fonctionnaires de divers services administratifs. Enfin, il restera à définir sans tarder les avantages de carrière réservés aux titulaires du brevet. L'intérêt toujours plus marqué que témoignent les gouvernements et ministères aux succès de l'œuvre entreprise, nous assure à l'avance d'un accueil bienveillant. Non seulement nos « administrateurs » bénéficieront, grâce à leur connaissance, de places de choix, qui exigent d'eux, il est vrai, un effort et des responsabilités plus considérables, mais ils obtiendront aussi, les premières propositions qui

ont été faites en donnent la certitude, des avantages d'avancement, d'une valeur au moins indicative (1).

On ne saurait toutefois demander à des administrations anciennes qui ont leurs traditions propres, de promettre à tous les brevetés sans exception une carrière facile et brillante. Mais on peut avoir la certitude, par avance, que les spécialistes les plus avertis de nos affaires musulmanes, disposant largement d'une documentation de valeur supérieure, n'auront aucune peine à faire leur chemin.

D'autres perspectives s'ouvriront peut-être dans l'avenir. Si la compétence de nos brevetés s'affirme chaque fois que l'ampleur même des problèmes soustrait leur étude à la compétence exclusive d'un gouvernement, nul doute que nos « administrateurs » soient les premiers bénéficiaires d'un élargissement de nos cadres, dans le cas où le développement de nos institutions rendrait cette mesure indispensable. Soyons prudents d'ailleurs dans ces vues d'avenir. N'oublions pas que la France ne possède encore qu'un très petit nombre de spécialistes qui puissent traiter avec compétence et expérience des affaires administratives et politiques de deux seulement de nos possessions islamiques d'outre-mer. Nous n'en connaissons pas un seul qui en utilisant son expérience personnelle, puisse faire des synthèses nord-africaines. Il est sans doute prématuré dans ces conditions, de parler d'un ministère de l'Afrique du Nord en un temps où nous n'avons pas un seul homme qui la connaisse vraiment dans son ensemble.

* * *

C'est l'aveu de notre ignorance, mise en évidence par notre dernière affirmation, qui doit être le point de départ de notre effort. L'heure est passée du particularisme farouche qui a fait la solidité de nos constructions politiques en Algérie, en Tunisie, au Maroc. L'admirable tâche menée à bien dans chacun de ces « compartiments » au cours des dernières décades, ne peut plus nous suffire. Aux grands maux les grands remèdes. L'exemple de ce qu'a fait le Maroc, qui a su, mieux que d'autres pays, unir les hommes pour accomplir une tâche commune, doit servir à nous inspirer dans de plus vastes desseins. L'heure est arrivée où nos synthèses économiques et sociales deviennent sans valeur si elles ne savent s'étendre au delà d'une frontière algérienne ou des limites imprécises des déserts du Sud.

Un monde aux horizons immenses s'offre à nous, ou plutôt sollicite impérieusement nos efforts. Il est agréable de pouvoir penser que le Maroc n'a pas peur d'en reconnaître les aspects, ni d'en soumettre les forces qui exercent leur action à travers les frontières les mieux gardées.

Robert MONTAGNE.

(1) Le brevet de l'École supérieure de guerre accorde à ses titulaires une majoration d'avancement de six mois.